

Mas cévenol de La Roquette

Cévennes - Molezon



La Roquette (© Olivier Prohin)



Ce sentier, niché au creux d'une vallée au charme préservé, est idéal pour imaginer le passé et mieux comprendre la vie d'aujourd'hui en Cévennes.

Découvrez un vallon à l'écart des grands axes de circulation, très évocateur de l'ambiance particulière des hautes vallées cévenoles du versant méditerranéen. Du moulin jusqu'à l'ensemble des habitations à mi-versant, le sentier grimpe à l'ombre des chênes verts et des châtaigniers, dans la fraîcheur du valat. Cette promenade est l'occasion de comprendre comment les Cévenols ont géré et valorisé cet environnement. De l'art de bâtir aux aménagements hydrauliques, toutes les composantes de l'organisation traditionnelle de l'espace sont évoquées dans un site au caractère préservé.

Infos pratiques

Pratique : Sentiers de découverte

Durée : 2 h

Longueur : 2.5 km

Dénivelé positif : 198 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et Village, Causses et Cévennes / UNESCO, Eau et Géologie

Itinéraire

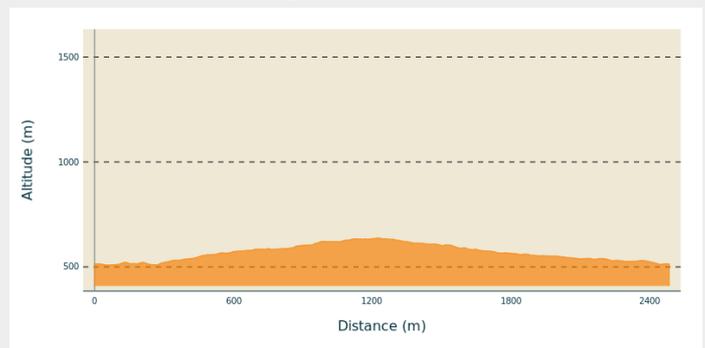
Départ : Parking

Arrivée : Parking

Balisage : découverte PNC

Communes : 1. Molezon

Profil altimétrique

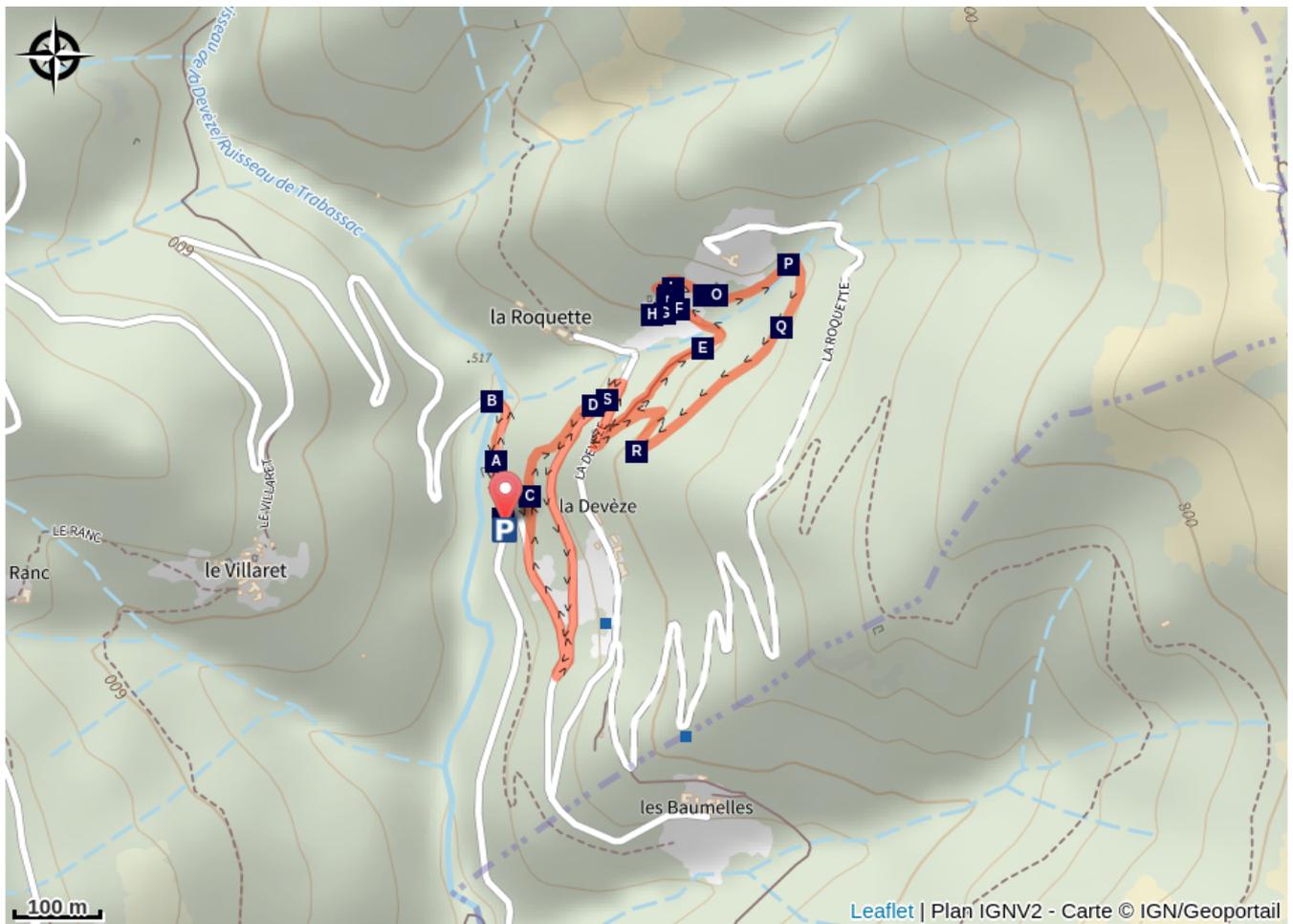


Altitude min 509 m Altitude max 638 m

Quelques précisions :

- Au parking, prendre la route sur 300 m pour trouver la première balise
- Après la balise n° 2 , quitter la route à gauche par le sentier (étroit, pouvant être glissant après la pluie)
- Entre les balises n° 15 et 16, sentier étroit
- Après la balise n° 18, retour par la route jusqu'au parking

Sur votre chemin...



Moulin de la Devèze (A)

Schistes (C)

Bancels et sources (E)

Mûrier blanc (*Morus alba*) (G)

Rucher tronc (brusc) (I)

Clède et trincat (K)

Mûrier noir (*Morus nigra*) (M)

Ruisseau de Trabassac (B)

Châtaigneraie (D)

Mas Chaptal (F)

Four à pain (H)

Toitures (J)

Chêne vert ou yeuse (*Quercus ilex*) (L)

Cyprès de Lous Paillous (N)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

En été, sentier à réaliser de préférence le matin.

Passages glissants par temps pluvieux.

L'itinéraire que vous allez suivre chemine à travers plusieurs propriétés privées. Ne vous écartez pas de l'itinéraire balisé. Sa mise à disposition repose sur votre discrétion.

Les randonnées équestre et à VTT ne sont pas autorisées ou adaptées sur les sentiers d'interprétation.

Comment venir ?

Accès routier

D 983 jusqu'à Pont-Ravagers, (à 12 km de Barre-des-Cévennes et 2 km de Sainte-Croix-Vallée-Française). À Pont-Ravagers, prendre la voie communale (panneau route étroite et sinueuse) qui mène au hameau de Trabassac. Environ 10 minutes de voiture depuis Pont-Ravagers

Parking conseillé

Parking du sentier, sur la voie communale qui mène de Pont-Ravagers à Trabassac

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400
Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Office de tourisme Des Cévennes au mont-Lozère, Saint-Germain-de-Calberte

Village, 48370 Saint-Germain-de-Calberte

info@cevennes-montlozere.com

Tel : 04 66 45 81 94

<https://www.cevennes-montlozere.com/>



Source

Parc national des Cévennes

Sur votre chemin...

Moulin de la Devèze (A)

Balise n° 2

Le béal (basal, en occitan) amène l'eau du ruisseau jusqu'au réservoir du moulin ou gourgue (gorga). On nomme aussi « gours » (gorg) les bassins naturels creusés dans le lit des rivières. La libération de l'eau stockée permettait, à la demande, de mouvoir la roue du moulin qui, elle-même, actionnait les meules tournantes. Ce moulin abritait plusieurs meules qui produisaient, selon le cas, de la farine de seigle, de l'huile de noix, de l'orge décortiqué ou de la farine de châtaigne.



Ruisseau de Trabassac (B)

Balise n° 1

Profondément enfoncé dans le schiste, le ruisseau de Trabassac n'a qu'un faible débit moyen mais il peut passer brutalement de l'assèchement presque complet à un flux tumultueux en période d'orage. Sa capacité d'érosion devient alors très convaincante ! Une prise d'eau construite autour d'un petit barrage alimente un béal (bésal, en occitan), canal dont on devine ici le départ : il conduisait l'eau au moulin (point n°2) construit en retrait des berges pour le protéger des crues. Le barbeau méridional est un poisson caractéristique de ce ruisseau, ainsi que la truite fario.

Crédit photo : © Arnaud Bouissou TERRA



Schistes (C)

Balise n° 3

Les schistes, d'aspect variable, ont en commun de se diviser en feuilletés parallèles. Dans les Cévennes dont ils constituent la roche dominante, ils sont essentiellement composés de mica (micaschiste). Ce sont d'anciennes roches sédimentaires, entraînées dans les profondeurs de l'écorce terrestre sous des pressions et des températures très élevées et soumises à des plissements successifs. Un soulèvement important de l'extrême sud-est du Massif central, vers - 1,8 M d'années, a été la cause du creusement "récent" des vallées par l'érosion. Ce processus a donné aux reliefs des Cévennes leur aspect actuel. Sur ce substrat acide, les chênes verts se contentent de sols peu épais.

Crédit photo : © Arnaud Bouissou TERRA



Châtaigneraie (D)

Balise n° 4

Essence autochtone, le châtaignier est réellement cultivé à partir du Moyen Âge, avec une extension très significative au XVIe s., et jusqu'au XIXe s., qui marque son déclin en tant que ressource économique. Ses qualités en ont fait l'arbre-pivot d'une civilisation : son bois est très résistant, sa fructification relativement régulière permet de nourrir les hommes et les animaux, son feuillage et son tanin peuvent aussi être utilisés. Il n'est donc pas étonnant de trouver d'anciens vergers aux alentours des mas. Les châtaigniers productifs sont greffés, marqués d'un bourrelet au niveau du tronc. Les autres dits bouscas ne sont pas destinés à la production du fruit.

Crédit photo : © Arnaud Bouissou TERRA

Bancels et sources (E)

Balise n° 5

Le long de cette pente escarpée, les terrasses (bancels) sont étroites et soutenues par de hauts murs de schiste qui leur donnent un air d'escalier. Les surfaces qu'elles délimitent sont inclinées perpendiculairement au sens de la pente, ce qui permet de renvoyer les eaux pluviales vers le thalweg (valat) qui les conduit à la rivière. On voit bien ici la double fonction des bancels qui retiennent efficacement la terre, créant des surfaces cultivables. L'eau infiltrée forme une source en haut des marches menant au jardin. Elle est la seule ressource permanente en eau du mas Chaptal. En contrebas, un jardin potager, qui bénéficie d'une irrigation par cette source, a été aménagé.



Mas Chaptal (F)

Balise n° 6

C'est le plus beau des trois groupes de bâtiments de La Roquette haute. Sa grande façade orientée vers le midi, en moellons de schiste assisés, est percée d'ouvertures régulières. Une belle baie à croisée anime cet austère mur de schiste. Tous les encadrements de portes et de fenêtres ont été traités avec un grand soin, souvent en calcaire ou en kersantite (roche magmatique à grain fin). En haut de l'escalier, dans le mur pignon, on distingue l'évacuation d'un évier de pierre. Les portes, comme les charpentes et les planchers, récemment restaurés, sont en châtaignier.

Crédit photo : © Bruno Daversin

Mûrier blanc (*Morus alba*) (G)

Balise n° 7

Les mûriers blancs ont joué un rôle important dans l'économie des Cévennes entre le XIVe et le XIXe siècle puisqu'ils permettaient de nourrir les vers à soie (« magnans »). Leur forme noueuse est héritée de l'exploitation des rames de feuillage récoltées chaque printemps pendant l'élevage. Ils faisaient l'objet d'autant d'attention que les vers à soie eux-mêmes et prenaient souvent les meilleures terres, sur les terrasses de culture (bancels) proches du mas.

Four à pain (H)

Balise n° 8

D'aspect modeste, ce four présente une sole (surface de cuisson) formée d'une meule de récupération, en grès. Les cendres étaient recueillies dans une sorte de niche (en bas à gauche) puis utilisées, notamment, pour la lessive. La culture du seigle, indispensable à la confection du pain, a marqué la toponymie environnante : Ségalières, Ségaliérette. Quelques détails montrent l'attention apportée à la construction : le passage taillé dans la roche avec, creusée à sa base, une rigole de drainage qui empêche l'eau d'atteindre les murs du mas, et le petit banc équerri dans le rocher.



Rucher tronc (brusc) (I)

Balise n° 9

Les ruches traditionnelles, en troncs de châtaignier évidés, sont posées sur une dalle de schiste et refermées par une lauze de couverture ronde. Les abeilles y pénètrent par un trou creusé à la base et y construisent elles-mêmes leurs rayons, ce qui en rend l'exploitation plus difficile que dans les ruches modernes. Le buis planté autour du rucher permet aux insectes de s'approvisionner très tôt en hiver sur ses fleurs parfumées. Une sous-espèce particulière, l'abeille noire des Cévennes, subsiste encore à l'état de relique dans quelques vallons isolés : le croisement génétique avec des abeilles importées menace très sérieusement son avenir.

Crédit photo : © Sandrine Forge



Toitures (J)

Balise n° 10

Toutes les couvertures sont en dalles de schiste (lauzes), de forme rectangulaire ou arrondie, extraites de petites carrières voisines. Elles sont posées à l'aide de clous (anciennement de chevilles) ou simplement calées, en fonction du support. Les faîtages, plats ou croisés, et les souches de cheminées, souvent imposantes, leur donnent un caractère inimitable.

Crédit photo : © Sandrine Forge

Clède et trincat (K)

Balise n° 11

La clède (séchoir) permettait de déshydrater des châtaignes pour les conserver et les protéger de la pourriture et des parasites. Les fruits étaient déversés par une ouverture pratiquée sur le pignon arrière sur un plancher à claire voie qui surplombait un feu couvert dispensant fumée et chaleur. Le "chemin" taillé dans le rocher au-dessus des bâtiments est en fait un conduit de ruissellement (trincat). Coupant la pente abrupte, il capte les eaux de pluie et les dérivent, protégeant ainsi les aménagements situés en-dessous. Les trincats servent parfois de voies de circulation pour les hommes et les bêtes.

Chêne vert ou yeuse (Quercus ilex) (L)

Balise n° 12

Souvent les feux, l'exploitation du bois de chauffage et du charbon de bois ont maintenu la yeuseraie dans un état modeste : il est donc rare d'en voir d'aussi beaux troncs. De plus, ils ont longtemps été taillés : leur feuillage était donné au bétail en période de sécheresse. Jusqu'au XVIIIe s., certaines yeuseraies ont servi de pâture (glands) aux porcs, moutons et chèvres. Comme tous les milieux très homogènes, la chênaie verte est assez pauvre en espèces mais on peut y côtoyer tout un cortège d'oiseaux : mésanges bleue et charbonnière, pouillot de Bonelli, geai, grive musicienne, merle, rouge-gorge, roitelet...

Mûrier noir (*Morus nigra*) (M)

Balise n° 13

Plus résistant aux froids tardifs, mieux adapté à l'altitude (supérieure à 500 m) que le mûrier blanc, il a été introduit dans le sud de la France au Ve siècle et utilisé dès le XIIIe s. pour l'élevage des vers à soie. S'il gèle au printemps, ses feuilles permettent de nourrir temporairement les vers à soie, en attendant que le mûrier blanc produise. Le mûrier blanc l'a remplacé au XVe siècle et il a presque disparu du paysage. Ses fruits sont succulents mais gare aux taches indélébiles !

Cyprès de Lous Paillous (N)

Balise n° 14

Le lieu-dit Lous Paillous est composé uniquement de bâtiments agricoles. La silhouette du cyprès, en forme de fer de lance, signale la présence d'un cimetière familial protestant. Après la révocation de l'édit de Nantes (1685), la religion protestante n'a plus droit de cité et les protestants réfractaires à la conversion enterrent leurs morts sur leur propriété. La tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours, bien que le protestantisme soit redevenu légitime à la fin du XVIIIe siècle. Parfois aussi, la présence d'une tombe est marquée par deux simples dalles de schiste, plantées dans la terre à la hauteur de la tête et des pieds du défunt.